

Journal des traducteurs Translators' Journal

Code typographique (Choix de règles à l'usage des auteurs et des professionnels du livre). Syndicat national des cadres et maîtrises du livre, de la presse et des industries graphiques, 5, rue Lamartine, Paris (Ixe), 6e éd., 1957, xv 122 p., 133.5 x 21 cm, 4 N. F. Préface de Georges Lecomte de l'Académie Française

David Fortin

Volume 6, Number 4, 4e Trimestre 1961

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1061693ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1061693ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (print)

2562-2994 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Fortin, D. (1961). Review of [Code typographique (Choix de règles à l'usage des auteurs et des professionnels du livre). Syndicat national des cadres et maîtrises du livre, de la presse et des industries graphiques, 5, rue Lamartine, Paris (Ixe), 6e éd., 1957, xv 122 p., 133.5 x 21 cm, 4 N. F. Préface de Georges Lecomte de l'Académie Française]. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 6(4), 133–133. <https://doi.org/10.7202/1061693ar>

Les auteurs présentent un peu plus de 200 termes répartis sous les rubriques suivantes : *les dentifrices*; *les préparations pour rasage*; *les préparations pour la peau*; *les préparations capillaires* : a) *les shampoings*, b) *les produits pour permanentes*, c) *les teintures pour cheveux*; *les préparations pour les ongles*.

David FORTIN

Traducteur au Ministère de l'Agriculture,
Ottawa

1 J. des T., V. 1 (1960) : 29. Réédité plusieurs fois et publié dans diverses revues, ce glossaire a ensuite fait l'objet d'une publication distincte sous le titre *Glossaria Interpretum : Détergents*, en dix-neuf langues, Elsevier, Amsterdam, 1960.

2 16, 10 : 619 623. 8, Square Pétrarque, Paris-XVIe.



¶ *Code typographique (Choix de règles à l'usage des auteurs et des professionnels du livre)*. Syndicat national des cadres et maîtrises du livre, de la presse et des industries graphiques, 5, rue Lamartine, Paris (IX^e), 6^e éd., 1957, xv 122 p., 133.5 x 21 cm., 4 N. F. Préface de Georges Lecomte de l'Académie Française.

Pour présenter ce petit ouvrage, qui semble inconnu au Canada, nous ne pouvons faire mieux que de reproduire *in extenso* les deux premiers paragraphes de l'Avertissement qui a paru dans la première édition du Code :

"La Société amicale des directeurs, protes et correcteurs d'imprimerie de France s'est proposé, depuis vingt ans, de remédier aux nombreux inconvénients causés par la multiplicité des règles typographiques, en s'adressant à tous ceux qui s'intéressent au Livre. Grâce au concours des sociétés parisiennes de techniciens, ainsi qu'à celui de tous ses membres, répandus dans toute la France, elle a réussi à présenter un projet qui fut soumis aux groupements graphiques, à des sociétés littéraires ou scientifiques et à diverses personnalités typographiques.

"C'est ce projet amendé que présente la commission du Code typographique. Cet opuscule s'adresse aux auteurs, éditeurs, correcteurs, compositeurs et aussi aux dactylographes, et non à ceux qui refusent d'accepter d'autre règle que la leur".

Si l'on jette un rapide coup d'oeil sur la composition de la commission du Code typographique et sur la liste des autres personnes qui ont participé à l'élaboration de cet ouvrage, on peut dire que ce sont vraiment les gens de métier de toute la France qui en sont les auteurs

Voici, pour compléter ce bref aperçu, les titres de sept chapitres qui forment le Code : *abréviations*; *grandes capitales*, *bas de casse*, *petites capitales*; *italique*; *division des mots et coupures entre les mots*; *nombre*; *notes et références bibliographiques*; *punctuation et signes*.

Il est agréable de constater aussi qu'en dressant la liste des abréviations des unités de mesure, les auteurs ont tenu compte des normes établies en la matière par l'Association française de normalisation.

Soulignons qu'il existe à l'intention des imprimeurs des ouvrages qui sont la contrepartie du Code ou qui en tiennent compte, notamment les *Règles typographiques (A l'usage des opérateurs)*, par A. Laloue⁽¹⁾, et le *Manuel pratique du typographe*, de P. Lecerf⁽²⁾, ouvrage plus général.

Est-il nécessaire d'insister sur l'utilité que peut avoir le Code typographique pour le rédacteur, le traducteur et même le dactylographe, particulièrement dans un pays comme le nôtre où l'on est si exposé à confondre les usages français et anglais⁽³⁾.

David FORTIN, Ottawa



(1) Édition de l'École d'opérateurs, Paris, 1953, 192 p., 13.5 x 21 cm., 4 N. F.

(2) Dunod, Paris, 1956, 480 p., 12 x 18 cm., 9.80 N. F.

(3) Consulter aussi, dans le même domaine, *Au service de nos écrivains*, du rév. Père Léandre Poirier, O.F.M., dont un compte rendu a paru dans le n° 3, vol. IV, juil.-sept. 1959, p. 143, du *Journal des traducteurs*.